



ASSOCIATION MÉMORIAL DE REBECQ

A.S.B.L

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MARS 2013.

PROCES-VERBAL

PRESENTS : MMES YVONNE STEENWEGEN, LUCIENNE COLLET, MARCELLE DUGARDIN, MINA GARCHI, CARINA VERHAEG, STEPHANIE GRALESKI, MM. JEAN-MARIE GHISLAIN, GILBERT HAUTENAUVE, JEAN-PIERRE NEHELPUT, PHILIPPE DUMONT, DANIEL CARON, BEN VOORSPOELS, ALAIN VAN DER SCHNICKP, JEAN-MICHEL DUHOUX, JEAN-PIERRE BAUWENS, ROBERT SOLVAY, THIERRY VANDERBEURGH, LEON CROQUET, BRUNO VANDERBEURGH, GUY DE BRAECKELEER, CHRISTIAN HANSENS, JOSEPH DEUMER, DANIEL CACHBACH, M. CHANTEMILLANT, FANCIS PLAS, STAN CZYWSKI ET WILFRED BURIE.

EXCUSE : FABIAN MOLIE

1. Intervention de Guy De Braeckeleer, Président.

Bonjour Mesdames, Messieurs, chers membres de notre association,

Je vous remercie de votre présence ce jour à l'occasion de notre seconde assemblée générale.

Que de chemin parcouru en si peu de temps ! Voici à peine 18 mois que l'on érigeait le monument de notre association, afin que le souvenir de ceux qui ont résisté et souffert subsiste. Et nous voici ce jour réuni sous les nouveaux statuts d'une ASBL avec plus de 100 membres. !

Les statuts de notre ASBL ont été conçus sur base d'éléments d'un bureau d'avocats spécialisés en la matière et ceux plus pointus de notre association.

Je vous signale d'emblée que vous les trouverez sur notre site et que ceux qui le désirent pourront obtenir une copie sur simple demande à notre secrétaire.

Ceci étant dit, voici les raisons qui nous ont conduit à effectuer la transition d'une simple association de fait en association sous statuts d'une ASBL

A savoir :

- 1) Une reconnaissance plus accrue et plus officielle de la part des instances politiques et privées.
- 2) L'obtention d'aides éventuelles des institutions communales, provinciales, voir enationales.

- 3) L'établissement d'éléments de facturation pour nos différents sponsors et membres donateurs.
- 4) La possibilité d'exercer des partenariats avec d'autres ASBL reconnues.
- 5) Celle de recevoir des dons, d'acquérir, véhicules, immeubles ou d'en louer et, bien entendu, d'obtenir une foule d'autres possibilités que nous n'aurions pu recevoir sous l'ancienne dénomination.

Pour en savoir davantage, je vous invite, toutes et tous, à lire nos nouveaux statuts.

La nouvelle ASBL sera supervisée par :

- L'acquisition d'un programme comptable officiel.
- La présence d'un expert-comptable trimestriellement.
- La présence d'un réviseur d'entreprise annuellement.

D'autre part, afin de tendre un maximum aux buts recherchés par notre association, ce que le secrétaire développera dans quelques instants, nous allons procéder en fin de réunion à l'élargissement du comité d'action par la nomination de nouveaux membres au sein de notre association.

Je tenais également à vous dire qu'il sera impératif pour la pérennité de notre association d'aller vers le social ! Il est certain que dans un avenir à moyen terme il sera nécessaire de tendre vers cette direction afin que nous puissions recevoir les moyens de pouvoir continuer à perpétuer le souvenir des personnes qui se sont battues et qui ont souffert pour que nous, enfants et petits-enfants soyons libres aujourd'hui.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier, particulièrement, tous les anciens membres du comité qui ont œuvré depuis la création de notre association.

En fin de réunion j'aurai le grand plaisir de vous offrir le verre de l'amitié ainsi qu'un petit présent pascal..

Selon le principe que les meilleurs discours sont les plus brefs, je passe, à présent, la parole à notre secrétaire Monsieur Wilfred Burie.

2. Programme de l'année 2013.

a - Repas du 28 avril.

Notre premier repas associatif est prévu le dimanche 28 avril 2013. Il se fera à la salle communale de Wisbecq. Cette activité permettra à l'association de faire des rentrées financières qui serviront à assurer la réalisation des activités de l'AMR. Des cartons d'invitation et des affiches sont disponibles.

b - Cérémonie du 29 mai 2013.

- La troisième cérémonie d'hommage solennel aura lieu au monument du Mémorial, chemin du Stoquois, le mercredi 29 mai 2013. Elle débutera à 10h00 précise.

- Le jour de semaine (dernier mercredi du mois de mai) a été choisi pour plusieurs raisons : présence des élèves des écoles, possibilité d'avoir le soutien de l'armée (garde d'honneur, musique militaire, etc.).

- Cette année, le processus sera quelque peu changé : le dépôt d'un signe du souvenir sera déposé par chacun des élèves en finale de la partie des dépôts de gerbes, juste avant la minute de silence.

- Outre les représentants des institutions et organismes diplomatiques, civils et militaires belges et étrangers, nous attendons la présence du Président de la Chambre des Représentants qui déposera une gerbe au nom du Parlement et la présence probable du Général aviateur Gérard Van Caelenberge, Chef d'Etat-major général de la Défense.

- Une réception sera offerte par l'AMR, après la cérémonie et se déroulera au Petit Moulin.
- Les invitations et affiches seront diffusées au lendemain du repas du 28 avril.

c - L'AMR sera présente sur son stand lors des braderies d'été et d'automne 2013.

d – L'association espère organiser une excursion sur un site représentant un intérêt en phase avec les objectifs de l'association. Il est demandé aux personnes présentes de proposer des sites entrant dans cette optique. La date de l'excursion n'est pas encore arrêtée, mais aura lieu en octobre, probablement.

L'Amr sera représentée aux différentes cérémonies du souvenir lorsqu'elle sera invitée : Westerlo, Chastre, etc.

3. Prévisions pour l'année 2014.

La cérémonie de 2014 se fera le jour du 70^e anniversaire de l'accident d'avion qui fut à l'origine des événements de mai 1944, à Rebecq. En vue de marquer l'importance de cette date, le Conseil d'administration de l'AMR a introduit une requête auprès des autorités de la Royal Air Force et de la Défense Belge tendant à organiser un survol d'hommage du site du Stoquois par le dernier avion Lancaster volant encore en Europe. Il est basé dans le Lincolnshire, à la base aérienne de Coningsby. Les tractations vont se faire au plus haut niveau et nous espérons que cela pourra se réaliser.

4. Elargissement du Conseil d'Administration

En vue de présenter plus d'efficacité dans nos activités, il a été décidé d'élargir le Conseil d'Administration de l'association. Les membres « ressource » auront la fonction d'aider à la réalisation des objectifs de l'AMR par leur aide et leurs compétences en fonction des activités prévues.

A cet effet, il est créé des postes responsables des relations avec les différentes instances avec lesquelles l'AMR doit organiser ses activités (Commune, FNC, etc.). Des responsables de la logistique des événements constituent la majorité des postes à pourvoir. Il s'agit de fonctions non contraignantes, mais nécessaires, spécifiquement lors de la réalisation d'activités particulières (cérémonies, repas, etc.).

Un appel aux candidats a été lancé et celles des personnes ci-après citées ont été actées. Il s'agit de : Gilbert Hautenauve (relations commune), Jean-Pierre Nechelput (relations FNC), Philippe Dumont (adjoint au Protocole), Yvonne Steenwegen (adjoint au secrétariat), Mina Garchi, Lucienne Collet, Daniel Caron, Ben Voorspoels, Alain Van der Schnickp, Jean-Marie Duhoux (logistique événements)

5. Certificat de Membre d'Honneur

Un certificat de Membre d'Honneur est décerné à Monsieur Joseph Deumer, représentant l'asbl « Nous Vous Aidons » qui s'emploie à véhiculer des personnes sans moyen de transport ou à mobilité réduite vers les centres de soins où elles doivent se rendre en vue d'y recevoir des soins. Cette association a fait récemment un don financier substantiel à l'AMR qui lui exprime sa gratitude.

Les candidatures exprimées sont approuvées à l'unanimité.

La réunion d'Assemblée Générale est clôturée par un verre de l'amitié.